



Avis révisé d'audience par écrit

Le 3 janvier 2024

Réf. 2024-H-103
Révision 1

La CCSN tiendra une audience par écrit concernant les garanties financières révisées de BWXT NEC Inc. pour ses installations de Toronto et de Peterborough

En février 2024, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires afin d'examiner une demande présentée par BWXT Nuclear Energy Canada Inc. (BWXT NEC) visant à faire approuver ses garanties financières révisées pour ses installations de [Toronto](#) et de [Peterborough](#) (Ontario). L'installation de Toronto se trouve sur le territoire traditionnel de plusieurs Nations, y compris les Mississaugas de Credit, les Anishinabés, les Chippewas, les Haudenosaunees et les Wendats, et où vivent aujourd'hui de nombreux peuples diversifiés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'installation de Peterborough se trouve sur le territoire des Michi Saagiig visé par le traité n° 20 et le territoire traditionnel des Nations des Michi Saagiig et des Chippewas, collectivement appelées les Premières Nations visées par les Traités Williams, qui comprennent les Premières Nations de Curve Lake, de Hiawatha, d'Alderville, de Scugog Island, de Rama, de Beausoleil et de Georgina Island. **Cet avis révisé d'audience par écrit a pour but d'annoncer le report de la date limite pour soumettre des interventions. Celles-ci peuvent maintenant être soumises au plus tard le 5 février 2024.**

BWXT NEC est autorisée à exploiter les 2 installations. Conformément à ses permis, elle doit maintenir des plans de déclassement et des garanties financières afin de disposer des fonds nécessaires à l'égard de ses coûts de déclassement futurs. BWXT NEC doit aussi réviser ses plans préliminaires de déclassement et ses garanties financières tous les 5 ans. BWXT NEC a comme garanties financières une lettre de crédit irrévocable et un cautionnement pour chacune de ses installations.

La lettre de BWXT NEC dans laquelle elle demande l'acceptation des garanties financières est disponible sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les mémoires de [BWXT NEC](#) et du [personnel de la CCSN](#) pour l'audience sont disponibles sur le site Web de la CCSN (en anglais), à suretenucleaire.gc.ca, ou sur demande auprès du Greffe de la Commission aux coordonnées qui figurent au bas de cet avis.

Interventions

Conformément à l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements qui pourraient aider la Commission à rendre une décision sont invitées à commenter par écrit la demande de BWXT NEC. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Greffe de la Commission d'ici le **5 février 2024** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), par courriel à interventions@cnsccsn.gc.ca ou aux coordonnées indiquées au bas de cet avis. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés du site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Une formation de la Commission examinera les mémoires de BWXT NEC et du personnel de la CCSN ainsi que les interventions écrites des membres du public. La Commission délibérera ensuite et rendra une décision sur la demande de BWXT NEC. Après les délibérations et la décision de la Commission sur cette question, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, et fourni sur demande. La Commission devrait rendre sa décision en février 2024.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour obtenir des documents, veuillez communiquer avec :

Agente du tribunal, Greffe de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-571-1065 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca

Site Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

Pour obtenir des renseignements du demandeur, veuillez communiquer avec :

Directeur principal, Affaires générales
BWXT Nuclear Energy Canada Inc.
1160, ch. Monaghan
Peterborough (Ontario) K0L 1T0

Sites Web (en anglais) : <http://nec.bwxt.com>

Courriel : questions@bwxt.com